Corrigé et barème – Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale

OMC et organisations régionales, Asie du Sud-Est, rivalités de puissance, tensions locales et gouvernance mondiale.

Durée : 120 min – Calculatrice interdite – Sur 20 points · Histoire-geo Terminale

Exercice 1 – Notions et repères ★★ *(4 pts)*

a) Multilatéralisme : relations entre de nombreux États selon des règles communes, dans une institution. Exemple : l'OMC, créée le 1er janvier 1995 à Genève, qui succède au GATT de 1947. (1)

b) Zone de libre-échange : plus de droits de douane entre membres, chacun garde ses tarifs face au reste du monde (ACEUM, 2020). Union douanière : la même chose plus un tarif extérieur commun (Mercosur, 1991, union douanière imparfaite). (1)

c) Par l'Organe de règlement des différends, qui tranche par le droit (plus de 600 affaires depuis 1995). Depuis le 11 décembre 2019, l'organe d'appel ne fonctionne plus (les États-Unis bloquent la nomination des juges) : un pays condamné peut faire appel « dans le vide ». (1)

d) Le Rana Plaza (Savar, près de Dacca, 24 avril 2013) : plus de 1 100 morts dans des ateliers travaillant pour des marques occidentales, qui font produire au plus bas coût. Ou le projet Daewoo à Madagascar (2008). (1)

Erreur fréquente — confondre l'OMC (1995) et le GATT (1947), ou un nom d'organisation et son degré d'intégration : le Mercosur n'est pas un marché commun achevé.

Exercice 2 – Analyse de documents : deux visions de la mondialisation ★★★ *(6 pts)*

a) Deux discours de janvier 2017 (citations traduites) : Xi Jinping au Forum de Davos (17 janvier), devant les élites économiques mondiales ; Donald Trump à son investiture (20 janvier), devant les électeurs américains. Contexte : la Chine, entrée à l'OMC en 2001, est le premier exportateur mondial ; des régions industrielles américaines ont perdu leurs emplois. (2)

b) Xi Jinping juge la mondialisation irréversible (« un vaste océan auquel on ne peut échapper ») et condamne le protectionnisme (« s'enfermer dans une pièce sombre »). Donald Trump défend la protection (« La protection mènera à une grande prospérité ») : l'ouverture est une agression étrangère ; « acheter américain et embaucher américain » annonce des relocalisations. (2)

c) Chacun sert ses intérêts : la Chine, gagnante de l'ouverture, protège pourtant son marché, ce que Xi tait ; Trump impute le déclin industriel à l'étranger, sans parler de l'automatisation, et attaque un système fondé par les États-Unis en 1947. Renversement : le dirigeant communiste défend l'ouverture, le président américain la conteste. Suites : droits et ripostes dès 2018, contrôles technologiques (2022-2023), droit minimal de 10 % (avril 2025), trêve de Busan (octobre 2025), droits remplacés après le jugement de la Cour suprême (2026) ; l'OMC n'arbitre plus ces tensions. (2)

Méthode — confronter deux discours, c'est chercher ce que chaque auteur dit, ce qu'il **tait** et pourquoi, puis vérifier ses affirmations par les **faits** qui ont suivi.

Exercice 3 – Composition ★★★ *(10 pts)*

a) Accroche : Seattle, 30 novembre 1999, une conférence de l'OMC perturbée par des manifestants. Définitions : coopérer (agir ensemble pour organiser les échanges), tensions (conflits d'intérêts entre gagnants et perdants), réguler (fixer des règles et les faire respecter). Problématique : dans quelle mesure les acteurs parviennent-ils à coopérer et à réguler des échanges qui, du mondial au local, font naître des tensions ? Plan en trois parties. (2)

b) I. Coopérer : du GATT (1947) à l'OMC (1995) ; accords régionaux (ASEAN 1967, Mercosur 1991, ACEUM 2020, RCEP 2020, ZLECAf 2019) ; coopérations locales (Singapour–Johor–Riau, 1989 ; passerelle San Diego–Tijuana, 2015). (2)

c) II. Des tensions multipliées : rivalité sino-américaine (droits de 2018 et 2025, contrôles de 2022-2023) ; routes de la soie (Hambantota, 2017) ; ASEAN divisée face au Myanmar (2021) et en mer de Chine méridionale ; blocage de Doha (2001) ; Rana Plaza (2013), Daewoo à Madagascar (2008). (2)

d) III. Des régulations incomplètes : ORD affaibli depuis le 11 décembre 2019 ; G20 et impôt minimum de 15 % (2021), fragilisé en 2025-2026 ; accord du Bangladesh (2013), qui n'engage que ses signataires, et Principes volontaires de l'ONU (2011). (2)

e) Réponse : des coopérations réelles à toutes les échelles, mises à l'épreuve par les rivalités de puissance ; des régulations partielles, faute d'autorité qui s'impose aux plus forts. Ouverture : une mondialisation qui se fragmente en blocs ; les mers et océans, où transite l'essentiel des marchandises. (2)

Erreur fréquente — oublier l'échelle **locale**, pourtant demandée, ou transformer le sujet en récit de l'OMC ; consacrer une partie à la France ou à l'Union européenne, qui relèvent d'autres questions du programme.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).